



LETTRE/PETITION à l'attention du TRESORIER PAYEUR GENERAL DES HAUTES PYRENEES



Tarbes, le 13 juillet 2007

Monsieur le Trésorier Payeur général,

Le 11 juillet dernier vous avez réuni les cadres A de la trésorerie générale afin de les informer de l'état d'avancement du projet de réaménagement de la trésorerie générale.

Ce projet de grande ampleur dont le coût estimatif se chiffre à 325 000 € trouvait sa cohérence initiale dans l'installation du service France domaines dans les locaux de la trésorerie générale ainsi que dans le regroupement des services comptabilité et dépense.

Ce réaménagement ne manquera pas, comme vous l'avez indiqué, de provoquer de profonds désagréments à l'ensemble des personnels de la trésorerie générale sur une période de 4 à 6 mois, de nombreux services étant appelés à changer temporairement ou définitivement de localisation.

Les représentants du personnel appellent votre attention en premier lieu sur le fait que ce projet a été engagé sans que les personnels qui sont directement concernés soient réellement associés à la réflexion sur la profonde modification de leur environnement de travail.

Ainsi, dès le démarrage du projet, les personnels ont eu le sentiment d'être mis devant le fait accompli, les modifications ou ajustements ne pouvant intervenir qu'à la marge.

Aujourd'hui, alors que vous vous apprêtez à lancer les appels d'offre nécessaires à l'engagement des travaux les agents de la trésorerie générale et leurs représentants tiennent à vous exprimer leur opposition au projet initialement prévu.

En effet, comme l'a confirmé le Premier Ministre dans son discours du 10 juillet sur la révision générale des politiques publiques, le calendrier et le périmètre de la fusion DGCP/DGI devraient être connus à compter de septembre ou octobre 2007.

Des travaux immobiliers importants seraient donc programmés à la trésorerie générale des Hautes Pyrénées alors que le type de fusion n'a pas encore été arrêté, ce qui, à notre sens, serait source de gaspillage d'argent public.

Nous considérons en effet que si l'accueil des sept personnes du service France Domaines constitue la priorité actuelle, leur installation au sein des locaux de la trésorerie générale est réalisable à moindre coût (un rapport de 1 à 20 peut être raisonnablement avancé) et avec un minimum de désagréments pour les personnels de la trésorerie générale.

En effet, sans entrer dans les détails techniques de l'opération, le service France domaines pourrait être installé à l'emplacement actuel du service CEPL, les agents de ce dernier intégrant une partie du service comptabilité.

Ce dernier pourrait en outre être fusionné avec le service Dépense, ce qui répondrait là encore à une partie des objectifs initiaux du projet de réaménagement.

Cette proposition vous a été faite par les représentants des personnels CGT et FO le 12 juillet, sans que leur soient opposées des contraintes techniques qui la rendraient irréalisable.

Dans ces conditions, les agents de la trésorerie générale et leurs représentants vous demandent de suspendre les travaux initialement programmés et de prendre en considération leur proposition.

Celle-ci, en se limitant essentiellement à une réorganisation du premier étage, est, en effet, cohérente et permettrait, pour un coût budgétaire mineur, d'accueillir rapidement le service France Domaines et de mener à bien le rapprochement des services comptabilité et dépense.

